



Pour une économie plus résiliente



Pour le directeur de la Chambre de commerce, **Carlo Thelen**, appliquer les principes du développement durable doit rendre les entreprises luxembourgeoises plus robustes pour affronter de nouvelles crises et devenir plus résilientes face à des chocs imprévus.



Seulement 40%
des entreprises
appliquent aujourd'hui
les principes RSE.

En juillet 2021, la Chambre de commerce a présenté les Luxembourg Sustainable Business Principles. Pouvez-vous nous en rappeler les fondements ?

Membre fondateur en 2007 de l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), la Chambre de commerce s'engage activement depuis des années pour la promotion de la RSE à tous les niveaux de l'économie et de son organisation interne. Les 10 principes directeurs présentés l'an dernier ont été établis sur base des travaux d'un groupe de travail qui a réuni quelque 150 participants. Ils s'appuient sur les quatre piliers cardinaux du développement durable en entreprise (Governance, Prosperity, Planet, People). Ils sont là pour guider et fournir une vision stratégique et cohérente de la mise en œuvre du développement durable à l'échelle de l'entreprise tout en anticipant les réglementations européennes à venir. Le sujet de la RSE et du développement durable dans les entreprises n'est pas nouveau, certes, mais prend une nouvelle envergure à l'aube du Green Deal et des enjeux complexes et multiples auxquels le monde se voit confronté: changement climatique, perte de biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, disruption des chaînes d'approvisionnement, flambée des prix énergétiques, ou encore la rétention des talents.

Où en est-on aujourd'hui? Comment se traduisent ces 10 principes sur le terrain ?

Énormément d'initiatives existent déjà sur le terrain. On constate cependant que les entreprises ont besoin d'une vue sur les solutions en place. Notre volonté est de fédérer tout l'écosystème en lien avec le développement durable. C'est de là qu'est née l'idée de créer la House of Sustainability, afin de promouvoir toutes les initiatives et tous les acteurs du domaine et de créer une plateforme collaborative. Au travers de ce nouveau projet mené ensemble avec la Chambre des métiers, avec l'appui des fédérations professionnelles et de l'INDR, nous souhaitons sensibiliser les entreprises pour, ensuite, les accompagner au mieux. En parallèle, en partenariat avec IMS et l'INDR, nous avons lancé le premier panorama du développement durable en entreprise. L'objectif est de prendre le pouls de notre économie et de connaître les besoins et les freins dans la mise en œuvre d'une démarche de développement durable. 584 entreprises représentatives de l'économie ont été interrogées durant ces derniers mois. Les grandes entreprises sont souvent déjà très engagées en matière de RSE. En revanche, pour les plus petites, les problématiques à gérer sont aujourd'hui tellement vastes qu'il est parfois difficile d'engager du temps et des ressources humaines et financières pour cela. À l'arrivée, seulement 40% des entreprises luxembourgeoises appliquent aujourd'hui les principes de la RSE. Nous avons donc encore de la marge.

Est-il possible de mobiliser toutes les entreprises sur ces thèmes? Comment s'y prendre ?

Notre objectif, au travers de la House of Sustainability, est de montrer les *best practices* et d'offrir une boîte à outils aux entreprises pour qu'elles s'y retrouvent plus facilement sur ce qu'elles peuvent faire, et qu'elles y voient plus clair dans la jungle des aides, subsides, mais aussi labels et autres agréments. Nous allons organiser des workshops, des présentations, proposer à des entreprises

de venir témoigner afin de promouvoir ce qu'elles ont déjà mis en place. Nous sommes convaincus que la durabilité peut être source d'innovation. La préservation des ressources, le recyclage et la circularité sont des thèmes qui nous occupent depuis de nombreuses années. «Faire mieux avec moins» est un principe que je défends depuis près de 10 ans. Nous vivons dans un pays qui doit importer la très grande majorité des ressources dont il a besoin et qui vit de ses exportations. Nous devons donc être économes, et nous ne découvrons pas subitement que l'énergie est un bien rare et cher. De nombreuses industries ont déjà fourni des efforts considérables pour réduire leur consommation d'énergie, optimiser leurs processus et améliorer leur efficacité. Il n'a pas fallu attendre la guerre pour cela.

La crise énergétique actuelle, l'inflation galopante, l'explosion du prix des matières premières et d'autres facteurs exogènes ne sont-ils pas de nature à freiner ce mouvement? À le faire passer au second plan des priorités ?

Au contraire, ces facteurs ne font que renforcer l'urgence de la transition. Consommer moins d'énergie, investir dans les nouvelles technologies, la digitalisation, et augmenter le bien-être des collaborateurs sont aujourd'hui des points-clés. Il est plus que jamais nécessaire pour toute entreprise de développer une vision à long terme et de réussir sur les trois piliers que sont l'économie, l'environnement et le social. En intégrant les critères ESG dans sa stratégie, l'entreprise atténue les risques et saisit les opportunités liées aux enjeux du développement durable. Elle améliore sa performance et sa productivité. C'est d'autant plus nécessaire dans un monde en perpétuelle mutation. Le développement durable doit rendre nos entreprises plus robustes pour affronter de nouvelles crises et leur permettre de devenir plus résilientes face à des chocs imprévus.

Vous plaidez également en faveur d'une révision du calcul de l'indice des prix à la consommation national en y intégrant pleinement la dimension de durabilité ?

Oui. Le calcul de l'indice des prix à la consommation, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'a rien de durable. Depuis 1994, la Belgique a par exemple exclu de son panier les boissons alcoolisées, le tabac et les carburants. Un tel indice respecte davantage les orientations des politiques climatiques et de santé publique souhaitées. Le «panier durable» que nous proposons serait donc un panier dont tous les produits fossiles, nocifs pour la santé, ou pour lesquels le principe du pollueur-payeur pourrait s'appliquer, seraient exclus. De plus, de nombreux produits que nous souhaitons retirer du panier sont issus de matières premières cotées sur des marchés internationaux. Nos entreprises n'ont donc aucune possibilité d'influer sur leurs prix. Les hausses afférentes s'imposent à elles comme à leurs consœurs étrangères, à la différence que le système d'indice luxembourgeois provoque une «double peine»: la hausse du coût des matières premières et la hausse induite du coût salarial via le système d'indexation. ■

BIO EXPRESS

Études

Né le 9 août 1971, Carlo Thelen est détenteur d'un master en sciences économiques de l'Université catholique de Louvain.

Parcours

Il a rejoint la Chambre de commerce en 1996 en tant que conseiller économique. Membre du comité de direction depuis août 2003, il a occupé, avant sa nomination au poste de directeur général, les fonctions de directeur des Affaires économiques, de directeur des Affaires internationales et de *chief economist*.

Engagé

En marge de ses activités d'économiste, Carlo Thelen s'engage socialement à travers sa fonction de secrétaire général de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte.